

L'Imam Et Le Monde Invisible

<"xml encoding="UTF-8?>

L'Imam Et Le Monde Invisible

Certaines personnes ont le don de communiquer avec le monde invisible, soit par le moyen d'une grande faculté intuitive, soit par la grâce divine qui les illumine sans effort de leur part. Ils accèdent ainsi à certains mystères ou réalités cachées au commun des gens.

Le type de connaissances auxquelles ces personnes parviennent, est inaccessible aux moyens habituels de la connaissance ordinaire. expérience, argumentation, raisonnement, théorie, etc...

Ce type de connaissance est dit suprasensible, et ne peut par conséquent s'expliquer dans un cadre matériel ou matérialiste.

Mais son existence n'est plus contestée. Il est cependant le seul moyen de connaître l'Absolu, et le réel.

Nous donnons ici, à titre d'exemple, le témoignage d'un grand savant moderne, prix Nobel de Médecine, le Docteur Alexis Carrel.

"L'existence de la clairvoyance et de la télépathie est une donnée immédiate de l'observation. Les clairvoyants saisissent, sans l'intermédiaire des organes des sens, les pensées d'une autre personne. Ils perçoivent aussi des événements plus ou moins éloignés dans l'espace et le temps.

Cette faculté est exceptionnelle. Elle ne se développe que chez un très petit nombre d'individus. Mais elle existe à l'état rudimentaire chez beaucoup de gens, Elle s'exerce sans effort et de façon spontanée. Elle paraît très simple à ceux qui la possèdent Elle leur donne de certaines choses, une connaissance plus sûre que celle qu'ils obtiennent par les organes des sens.

Il leur est aussi facile de voir les pensées d'une personne que d'analyser l'expression de son visage. Mais, voir et sentir sont des mots qui n'expriment pas exactement ce qui se passe dans

leur conscience. Ils ne regardent pas, ils ne cherchent pas. Ils savent.

La lecture des pensées et des sentiments paraît être apparentée à la fois à l'inspiration scientifique, esthétique et religieuse, et aux phénomènes de télépathie.

Dans beaucoup de cas, une communication s'établit, au moment de la mort ou d'un grand danger, entre un individu et un autre. Le mourant, ou la victime de l'accident, même quand cet accident n'est pas suivi de mort, apparaît un instant sous son aspect habituel à un ami. Souvent le personnage hallucinatoire reste silencieux. Parfois il parle, et annonce sa mort.

Plus rarement, le clairvoyant voit, à une grande distance, une scène, un individu, un paysage, qu'il décrit minutieusement et exactement. De nombreuses personnes, qui ne possèdent pas d'ordinaire le don de la clairvoyance, ont une ou deux fois dans le cours de leur vie, l'expérience d'une communication télépathique.

C'est ainsi que la connaissance du monde extérieur nous parvient quelquefois par des voies différentes des organes sensoriels. Il est sûr que la pensée peut se communiquer directement d'un être humain à un autre, même à grande distance.

Ces faits, qui sont du ressort de la nouvelle science de la métapsychique, doivent être acceptés tels qu'ils sont. Ils font partie de la réalité. Ils expriment un aspect mal connu de l'être humain.

Ils expliquent peut-être l'extraordinaire lucidité que possèdent certains hommes."¹

L'âme humaine est donc dotée d'un moyen de communication avec l'extérieur qui est autre que les organes de la perception sensible, et autre que la raison discursive.

Il est prouvé que dans le rêve, l'homme est capable d'entrer en contact avec un monde autre, et d'en acquérir certaines informations.

Il n'est pas interdit de penser que ses capacités intuitives lui permettent d'exercer ce pouvoir à l'état de veille. C'est une porte sur l'invisible qu'Allah ouvre à ceux des hommes et des femmes qu'il juge dignes de connaître certains secrets et certaines réalités cachées des mondes qui nous gouvernent

Si donc il est permis à des hommes ordinaires de posséder de tels pouvoirs, pourquoi des hommes parfaits comme les prophètes et les saints, qui sont dotés de plus grandes capacités spirituelles, ne seraient-ils pas en mesure d'entretenir des rapports plus constants et plus profonds avec le monde invisible et suprasensible; ces hommes, ne l'oublions pas, reçoivent directement une grâce et un enseignement de la part d'Allah, et jouissent d'une âme limpide et d'une conscience pure qui leur permettent de sonder certains mystères.

Ce pouvoir que possèdent les Imams ne leur a pas été prêté par la légende. De nombreuses traditions des Imams rapportent que ces derniers non seulement reconnaissaient en bénéficiaire, comme condition indispensable à l'exercice de leur mission, mais aussi indiquaient les voies à suivre par les hommes pour espérer pouvoir acquérir une science plus immédiate des mystères du monde et d'Allah.

Ils affirment que cette connaissance, de nature intuitive, est distincte de la révélation -propre aux prophètes- qui se fait par l'intermédiaire d'un ange dont ils entendent la voix.

Mais bien que l'intermédiaire soit différent, l'Imam perçoit un élargissement de son champ de connaissance, et un approfondissement de sa compréhension.

La relation de l'Imam avec le monde invisible n'est pas totale et n'est pas illimitée. Elle est conditionnée par la grâce divine, et ne permet jamais l'accès à toutes les connaissances et à tous les mystères. Il n'y a jamais par conséquent de saisie de l'invisible dans son intégralité. Mais en tant que manifestation des attributs divins, ils sont capables de recevoir pleinement le flux de la connaissance émanant d'Allah, ce qui leur permet d'accéder aux mystères.

Leur connaissance du monde suprasensible ne dépend pas de leur volonté propre: ils sont entièrement soumis à la volonté d'Allah. C'est ce qui explique les traditions dans lesquelles les Imams affirment ne pas connaître l'invisible. En effet, ils ne connaissent rien par eux-mêmes sinon avec la permission d'Allah et par Sa grâce.

L'Imam Muhammd al-Bâqer fut interrogé par un de ses compagnons au sujet du verset coranique:

﴿Le Connisseur de l'Invisible. Et il ne révèle son mystère à personne﴾ Sourate Les

L'Imam se hâta de lire le verset suivant:

"excepté le prophète qu'il aura agréé." Puis il ajouta: "Par Allah, Muhammad était agréé." Quant à la parole divine: "Le connisseur de l'Invisible", elle signifie qu'Allah connaît ce qui échappe à Ses créatures en matière de ce qu'il leur prédestine, de ce qu'il leur prescrit dans Sa science, avant même de les créer, et avant même d'informer de son intention les anges chargés de l'exécuter. C'est une science qui Lui est propre, qu'il ne partage avec personne. Il la fait exécuter s'il le veut, ou la suspend s'il le veut. La science qu'Allah a fait transmettre à Son Envoyé, puis à nous les Imams, est celle qui se rapporte à des évènements qu'Allah a prescrits et dont il a ordonné l'exécution."²

Le Coran affirme explicitement qu'Allah informe certains élus parmi ses créatures de choses se rapportant à l'Invisible, à différentes époques. C'est le cas des prophètes et des Imams. Cela ne veut pas dire que les prophètes et les Imams se comportent dans leur vie extérieure comme s'ils avaient en permanence l'accès à l'Invisible.

Ils sont -et Allah l'a voulu ainsi- des hommes vivant parmi d'autres hommes; et ils se doivent agir et déterminer leur décision conformément au sens commun, de façon à ne pas se montrer comme des hommes surnaturels; et ils doivent aussi consulter leurs compagnons. Leur existence doit être en tout point régie par le savoir ordinaire, leur libre-arbitre. Ils sont comme tous les hommes, des êtres responsables devant Allah, tenus de suivre aussi bien la lettre que l'esprit des obligations religieuses. Ils s'y sont d'ailleurs si bien conformés que beaucoup de leurs contemporains les ont comparés aux autres hommes éminents en science, de leur époque.

Il faut ici attirer l'attention sur un autre point, à savoir que la connaissance par les Imams d'un évènement qui ne s'est pas encore produit n'a pas d'effet sur le cours de cet évènement, ni sur le cours de la vie en général.

Cette connaissance ne les rend pas responsables non plus de l'évènement en question, pas plus qu'elle n'enlève leur liberté aux personnes impliquées directement dans l'évènement. Les Imams ne sont responsables que des actes qu'ils commettent dans le cadre de l'existence

ordinaire.

Al-Koleyni rapporte qu'un homme originaire de Perse interrogea l'Imam Moussa al-Kazim (Que la Paix soit sur lui), disant:

"Connaissez-vous l'Invisible?" L'Imam répondit: "La science nous est dispensée, et par elle nous connaissons. Et quand elle nous est retenue, nous ne connaissons pas." Il dit aussi: "Allah Tout puissant a révélé son mystère à Gabriel; Gabriel l'a révélé à Muhammd, et Muhammd l'a révélé à celui qu'Allah a voulu."³

De même al-Saffâr a rapporté dans son livre Basâ'ir al-Darajât qu'un homme nommé Abdurrahimm interrogea l'Imam al-Baqer (Que la Paix soit sur lui) au sujet de la signification du verset coranique qui suit:

﴿Et ainsi Nous fîmes voir à Abraham le Royaume des Cieux et de la Terre, et afin qu 'il soit au nombre de ceux qui ont la certitude﴾ Sourate Les Troupeaux (al-Anâm)[6:75]

L'Imam (Que la Paix soit sur lui) lui répondit:

"Allah a mis à nu pour Abraham les cieux et la Terre Afin qu'il les voie avec tout ce qu'elles ont au-dedans. Il y vit le trône et celui qui y est assis. Il en fit de même avec l'Envoyé d'Allah."

Al-Koleyni rapporte pour sa part, la même tradition selon une autre chaîne de transmetteurs, dans laquelle l'Imam déclare avoir eu aussi le privilège de la vision du dévoilement des cieux et de la terre. Il mentionne aussi plusieurs traditions où les Imams déclarent être eux-mêmes les dépositaires de la science divine, et ses garants.

L'Imam Jaafar al-Sadeq (Que la Paix soit sur Lui) a déclaré détenir un savoir supérieur à celui de khezr et de Moïse, car ils n'avaient pas la science des évènements à venir jusqu'à la fin du monde.⁴

Selon une autre tradition, l'Imam Jaafar al-Sadeq (Que la Paix soit sur Lui) explique cela en disant qu'Allah qui a fait des Imams ses preuves vis-à-vis des hommes ne peut pas en même temps les tenir dans l'ignorance au sujet des cieux et de la Terre.⁵

Plusieurs traditions sont aussi rapportées suivant lesquelles l'Imam Ali (Que la Paix soit sur lui) a affirmé détenir le savoir de tout ce qui concerne les évènements à venir jusqu'à la fin du monde.

Ibn abi al-Hadid, auteur sunnite, rapporte qu'en affirmant connaître les évènements futurs, l'Imam Ali (Que la Paix soit sur lui) ne prétendait pas être un Allah, ni un prophète. "C'est l'Envoyé d'Allah qui m'a informé de cette science."⁶

Les recueils de traditions et les livres historiques font état de nombreuses Occasions où les Imams (Que la Paix soit sur eux) ont prédit des évènements en général, ou concernant leurs compagnons.

Un des exemples les plus célèbres est la prédiction que fit l'Imam Ali (Que la Paix soit sur lui) à son compagnon Maytham al-Tammâr, dans laquelle il lui révéla toutes les conditions dans lesquelles al-Tammâr allait mourir.

Des années plus tard, longtemps après la mort de l'Imam Ali (Que la Paix soit sur Lui), Ibn Ziyâd -un des principaux responsables du drame de Karbala où l'Imam al-Hussayn (Que la Paix soit sur lui), sa famille ainsi que ses compagnons furent assassinés-, fit prisonnier al-Tammâr. Celui-ci informa son bourreau de conditions dans lesquelles Ali lui avait prédit de mourir.

Ibn Ziyâd, ennemi de l'Imam Ali (Que la Paix soit sur Lui), jura qu'il allait tout faire pour qu'il en aille autrement, pour démentir la prédiction d' Ali (Que la Paix soit sur Lui). Mais il ne put pas mettre sa volonté à exécution; et les choses se passèrent exactement comme l'Imam (Que la Paix soit sur Lui) les avait prédites.

On peut se référer aux ouvrages comme al-Ossoul min al-Kâfi de Koleyni, au Commentaire du Nahj al-Balâgha d'Ibn abi al-Hadid, et au Maqâtil al-Talibiyyin d'Abu-l-Faraj al-Asbahâni, pour de nombreux autres cas illustrant la science des Imams, cas rapportés par des témoins qui ne peuvent être suspectés de mensonges tous en même temps.

* LARI, Moussaoui, La Question de l'Imamat, Édité près: Foundation of Islamic C.P.W. 21,

- 1- Carrel, Alexis: *L'Homme cet Inconnu*, plon, paris, 1935.
- 2- Koleyni: *al-Osûl al-Kâfi* tome 1, p.64.
- 3- Ibid, p.256.
- 4- Ibid, p.261.
- 5- Majlisi, *Bihar al-Anwâr* tome 26, p. 110.
- 6- Voir à ce sujet: Le Commentaire du *Nahjal-Balâgha* de Ibn abi al-Hadid tome 2, p. 175; voir aussi: *Bihar al-Anwâr* de Majlisi tome 26, p. 110